

DÉPARTEMENT GARD  
ARRONDISSEMENT LE VIGAN

Effectif légal du conseil municipal  
11

Nombre de conseillers en exercice  
11

Convocation : 29 juin 2020

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SAINT JEAN DE CRIEULON  
DEPARTEMENT DU GARD  
SEANCE DU 03 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le trois du mois de Juillet à dix-huit heures, en application du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN DE CRIEULON régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de CUENOT Jean-Louis, le plus âgé des membres du conseil,

**Étaient présents les conseillers municipaux suivants :**

Mesdames : BASCOP Magali, LAJARRIGE Julie, LAURENT Elena, MARTINA Christiane, REMEZY Lucie, TRICOIRE Agathe,  
Messieurs : CUENOT Jean-Louis, REMY Claude, RIGAL Noël, PERRIRAZ Micou, SUZZI Pierre,  
Absents : Néant

Conformément au code général des collectivités territoriales, Monsieur REMY Claude est élu secrétaire de la séance par le conseil municipal.

Les décisions suivantes pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans les 2 mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat.

## **Délibération N°10/2020**

### **Election du Maire**

Election du maire : 2 candidats se déclarent : Jean Louis CUENOT et Michel PERRIRAZ

Premier tour :

Bulletin blanc : 1

Jean Louis CUENOT : 8 voix

Michel PERRIRAZ : 2 voix

Jean Louis CUENOT élu à la majorité absolue.

Jean Louis CUENOT reprend la présidence de la réunion en sa qualité de maire.

## **Délibération N°11/2020**

### **Création des postes d'adjoints**

Vote du nombre des adjoints :

A la demande des présents, la décision se prend à main levée :

Abstentions : 2

2 adjoints : 1

3 adjoints : 8

## **Délibération N°12/2020**

### **Election des adjoints**

Election du premier adjoint : 2 candidats se déclarent : Claude REMY et Noel RIGAL

Premier tour :

Claude REMY : 8 voix

Noel RIGAL : 3 voix

Claude REMY élu à la majorité absolue

Election du deuxième adjoint : 2 candidats se déclarent : Noel RIGAL et Agathe TRICOIRE

Premier tour :

Noel RIGAL : 3 voix

Agathe TRICOIRE : 8 voix

Agathe TRICOIRE élue à la majorité absolue

Election du troisième adjoint : 2 candidats se déclarent : Eléna LAURENT et Noel RIGAL

Premier tour :

Bulletin blanc : 1

Eléna LAURENT : 8 voix

Noel RIGAL : 2 voix

Eléna LAURENT élue à la majorité absolue

Le nouveau maire, Jean Louis CUENOT lit la charte de l' élu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.